

---

# Conférence du désarmement

15 juin 2010

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-cinquième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 15 juin 2010, à 10 h 10

*Président:* M. Luiz Felipe de Macedo Soares.....(Brésil)

**Le Président** (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1185<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant de donner la parole à notre invité d'aujourd'hui, je voudrais saluer la présence de nos nouveaux collègues: l'Ambassadeur Pedro Oyarce, du Chili, l'Ambassadeur Ali Alhakim, de l'Iraq, et l'Ambassadeur Seyed Sajjadi, de la République islamique d'Iran. Je les assure de notre entière coopération dans l'exercice de leurs fonctions.

Aujourd'hui, alors que s'ouvre la présidence brésilienne de la Conférence du désarmement, nous accueillons le Ministre des affaires étrangères du Brésil, M. Celso Amorim. J'ai le plaisir et l'honneur d'inviter Monsieur le Ministre à prendre la parole.

**M. Amorim** (Brésil) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre la parole devant la Conférence du désarmement, que j'ai eu le privilège de présider deux fois. Alors que s'ouvre la nouvelle présidence brésilienne, permettez-moi de réaffirmer que mon pays a pleinement confiance en cette instance.

Mon expérience personnelle me permet de dire que la Conférence du désarmement vit depuis trop longtemps dans l'échec et la frustration. Le contexte, aujourd'hui plus favorable, peut permettre à la Conférence du désarmement de jouer un rôle essentiel dans ce domaine primordial qu'est la sécurité internationale. Cette instance peut être à la pointe d'un changement encore plus profond: la participation effective des pays en développement, des États non dotés d'armes nucléaires, à la résolution de ces problèmes.

À la faveur de la crise économique de ces dernières années, un consensus est en train de se former pour affirmer que la légitimité et l'efficacité des relations internationales exigent des décisions prises démocratiquement, avec la participation d'un groupe large et représentatif de pays. La gouvernance mondiale est en cours de refonte. Le monde ne peut être dirigé par des clubs de décideurs autoproclamés.

Dans les domaines économiques et financiers, les choses ont quelque peu évolué, mais dans le domaine politique, le déficit de légitimité et d'efficacité n'a pas été comblé. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales. La superposition malheureuse entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et les cinq États dotés d'armes nucléaires reconnus par le TNP fait que les décisions sur ces questions sont une sorte de «chasse gardée». L'action déterminée de la Conférence du désarmement sur le désarmement nucléaire peut contribuer à faire évoluer cette réalité anachronique.

Nous nous félicitons des initiatives présentées aux niveaux bilatéral et multilatéral pour promouvoir le désarmement nucléaire. Le Brésil s'est rendu à la Conférence d'examen du TNP de 2010 convaincu qu'elle offrait au TNP une chance de survie en tant qu'instrument multilatéral efficace.

Nous sommes heureux de constater que des personnalités toujours plus nombreuses – scientifiques, militants et responsables politiques – partagent notre point de vue selon lequel la meilleure garantie contre la prolifération est l'élimination totale des armes nucléaires. De même, le moyen le plus efficace de réduire les risques de détournement de matières nucléaires par des acteurs non étatiques est d'éliminer de façon irréversible tous les arsenaux nucléaires.

Les armes nucléaires n'ont aucune place dans le monde plus pacifique, démocratique et prospère que nous voulons édifier. Nous voulons une sécurité qui soit non seulement non diminuée, mais aussi renforcée pour tous, particulièrement pour les pays qui ne possèdent pas d'armes nucléaires et n'aspirent pas à en posséder.

Il faut un changement de mentalités. La logique de la guerre froide, fondée sur la puissance de destruction mutuelle, doit être abandonnée. Nous devons adopter la simple

vérité selon laquelle les armes nucléaires diminuent la sécurité de tous les États, y compris ceux qui les possèdent. Le monde ne connaîtra pas de stabilité durable tant que la prolifération sera alimentée par la lenteur des progrès du désarmement nucléaire et par la poursuite de la modernisation des arsenaux nucléaires.

La Conférence d'examen a remporté le plus petit des succès. Ce résultat relativement positif nous autorise à un optimisme prudent. Nous sommes en droit d'espérer que le désarmement nucléaire entre dans une nouvelle phase. Le fait que nous avons été capables de reprendre les «13 mesures» dans le contexte du désarmement nucléaires et que les États dotés d'armes nucléaires ont réaffirmé leur «engagement sans équivoque» en faveur de l'élimination de leurs arsenaux représente une bonne nouvelle. Un autre événement de la plus haute importance a été la décision de convoquer, dans deux ans, une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Le Brésil est prêt à contribuer à cette conférence. En dépit du caractère éminemment complexe de la situation au Moyen-Orient, les enseignements appris dans le contexte du processus de rétablissement de la confiance engagé dans le domaine nucléaire entre le Brésil et l'Argentine pourraient représenter un apport technique dans la réalisation des objectifs qui seront ceux de la conférence sur le Moyen-Orient. Pourtant, les paroles ne suffiront pas à rendre ce monde plus sûr. Elles doivent être suivies d'actes.

Il y a dix ans, nous pensions avoir tout lieu de nous réjouir, mais les engagements pris lors de la Conférence d'examen du TNP de 2000 sont, pour la plupart, restés lettre morte. La première décennie du troisième millénaire a été marquée par une paralysie presque totale sur le front du désarmement nucléaire. Les quelques changements positifs survenus dans certains aspects ne doivent pas nous faire oublier l'absence de progrès dans d'autres, tels que la baisse du niveau d'alerte et la modernisation des arsenaux. En effet, dans certains cas, nous avons même régressé.

Le Brésil salue les promesses faites par les États dotés d'armes nucléaires concernant des réductions quantitatives de leurs arsenaux, mais de telles réductions sont loin d'être suffisantes. Les réductions des arsenaux ont été contrecarrées par des améliorations qualitatives des forces nucléaires, par la modernisation des armes et de leurs vecteurs et par la place encore accordée à ces armes dans les doctrines de défense des États. Il est troublant que, dans une large mesure, les réductions annoncées ne s'accompagnent pas de la destruction ou de l'élimination effectives de ces armes.

Il est essentiel d'adopter un calendrier plus contraignant pour le désarmement nucléaire. Il est particulièrement regrettable que le document final adopté à l'issue de la Conférence d'examen du TNP de 2010 ne fasse état que d'un «sentiment d'urgence». D'un autre côté, si la volonté politique est réelle, le nouveau plan d'action offrira une base solide pour aller de l'avant dans la quête d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le dialogue fructueux engagé entre la Coalition pour un nouvel ordre du jour, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies et un certain nombre d'États non dotés d'armes nucléaires a joué un rôle essentiel dans la quête du consensus. Les États non dotés d'armes nucléaires ont apporté leur pierre à l'édifice. Nous comptons à présent sur une volonté politique renouvelée et sur des mesures plus efficaces pour tenir les engagements en faveur du désarmement nucléaire inscrits dans l'article VI du TNP. C'est précisément sur ce point que réside le «déficit d'application».

L'élan insufflé par la récente Conférence d'examen du TNP nous encourage à mettre fin à la paralysie qui bloque la Conférence du désarmement. Nous devons reprendre immédiatement les négociations et agir pour atteindre nos objectifs.

En venant ici, je relisais une déclaration que j'avais faite ici même il y a dix ans. Il est triste de constater qu'on aurait pu la reprendre aujourd'hui en grande partie sans la modifier.

Nous devons cesser de privilégier l'inertie. Pour que la Conférence du désarmement redevienne un organe de négociation à part entière, il faut agir sans délai. Un Comité spécial sur le désarmement nucléaire contribuerait certainement à ouvrir la voie à de nouveaux efforts multilatéraux en la matière.

Pour mener les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, nous aurons besoin d'un organe subsidiaire chargé d'examiner les mesures à prendre dans le domaine du désarmement nucléaire. Un traité sur les matières fissiles ne devra pas uniquement permettre une interdiction vérifiable de la production de matières fissiles entrant dans la fabrication de dispositifs nucléaires. Il devra aussi couvrir les stocks existants de matières fissiles de qualité militaire. Il faut, je crois, examiner les moyens de surmonter les difficultés actuelles s'agissant des mesures à prendre pour entamer des négociations sur un traité sur les matières fissiles. C'est à cette fin que le Brésil présente un document de travail.

Il faut également créer d'autres organes subsidiaires chargés d'examiner, respectivement, la question des garanties de sécurité négatives et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Les garanties de sécurité négatives renforcent l'idée selon laquelle la sécurité internationale doit reposer non sur la force, mais sur l'état de droit. Des progrès sur un instrument international juridiquement contraignant concernant des garanties de sécurité négatives demeurent un objectif important pour la Conférence du désarmement. L'espace doit également être préservé de toute militarisation. La dépendance croissante de nos sociétés vis-à-vis des activités spatiales impose que les préoccupations afférentes aux utilisations inappropriées de l'espace soient dûment prises en compte. Le Brésil, pays en développement engagé dans un programme spatial totalement pacifique, s'attend à pouvoir accéder sans restriction à un environnement spatial sans armes.

Le succès relatif de la Conférence d'examen du TNP prouve que les divergences entre États sont plus facilement surmontées par le dialogue et la diplomatie. La Déclaration de Téhéran sur les questions relative au programme nucléaire iranien, signée par le Brésil, la Turquie et l'Iran, montre que de tels instruments peuvent contribuer à rapprocher les points de vue et à surmonter les obstacles. Les récriminations et la suspicion ont fait place à de patientes négociations.

Il est important de rappeler les raisons qui ont conduit deux pays en développement, membres non permanents du Conseil de sécurité, à oser s'attaquer à une question d'une telle importance pour la paix internationale. La Turquie et le Brésil ont été guidés en premier lieu par l'objectif – qui, j'en suis convaincu, est partagé par chacune des personnes ici présentes – consistant à trouver une formule susceptible de permettre à l'Iran d'exercer son droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques tout en apportant la garantie que le programme nucléaire iranien conservera un caractère exclusivement pacifique.

Nous n'avons pas inventé de nouveau régime. Nous avons simplement, pour reprendre le mot employé par un grand quotidien occidental, «ressuscité» une proposition initialement présentée par le Groupe de Vienne, en tenant compte des paramètres qui nous ont été présentés à maintes reprises comme étant essentiels à un accord de confiance. Le résultat a été salué par des institutions et des personnalités très respectées, de M. ElBaradei à M. Pickering, de l'Association pour la limitation des armements des États-Unis à l'Organisation de la Conférence islamique, comme étant une démarche digne d'être poursuivie. Il est difficile de comprendre pourquoi cette démarche n'a même pas bénéficié de la possibilité de produire des fruits. Son rôle en tant que mesure de confiance, que base pour de futurs pourparlers, n'a pas été expérimenté.

Il est encore trop tôt pour savoir avec précision quels seront les effets des nouvelles sanctions. On ne peut que souhaiter que l'occasion à ce jour la plus prometteuse d'associer l'Iran à un dialogue sur son programme nucléaire n'ait pas été gâchée. Quoiqu'il en soit, si les parties décident de retourner à la table des négociations, leur tâche sera encore plus difficile.

La présence des inspecteurs de l'AIEA est la meilleure des garanties; elle est aussi le meilleur moyen de soulager la crainte de voir des matières fissiles détournées à des fins non pacifiques. Le Brésil est convaincu que la persuasion fera plus que les menaces, et que la création d'un climat positif est la seule façon viable de parvenir à une solution satisfaisante pour tous.

La Conférence doit jouer son rôle en préservant l'élan suscité par la Conférence d'examen du TNP. Elle doit engager des discussions de fond sur tous les points de l'ordre du jour, notamment sur le désarmement nucléaire. Elle doit réaffirmer, au travers d'activités pratiques et effectives, l'utilité d'un investissement politique dans les initiatives multilatérales. Les États membres peuvent compter sur notre engagement sans faille pour restaurer la Conférence du désarmement dans le rôle essentiel qui est le sien dans la résolution des problèmes de sécurité cruciaux de notre temps.

Je sollicite votre indulgence, car je voudrais faire une chose que je ne fais jamais d'habitude, à savoir me citer moi-même, non en raison de la sagacité de mes paroles, mais en raison des enseignements qu'elles contiennent et de ce qui s'est ou ne s'est pas produit après qu'elles ont été prononcées.

En 2000, au lendemain du succès de la Conférence d'examen du TNP, alors que je présidais la Conférence du désarmement, j'ai alerté les participants en leur disant: «La paralysie de la Conférence, si elle se poursuit, ne peut que remettre en question la valeur des progrès réalisés ailleurs». ... «La véritable question qui se pose est celle de savoir s'il est vrai qu'en dépit de nos priorités et de nos préoccupations divergentes nous sommes tous directement intéressés par le renforcement des mécanismes multilatéraux de désarmement et de non-prolifération et, dans l'affirmative, dans quelle mesure nous sommes disposés à faire preuve de souplesse pour faciliter l'élaboration de solutions constructives qui ne mettent pas en péril des intérêts perçus comme vitaux.».

Aucune réponse convaincante n'a été apportée à cette question au cours des dix dernières années écoulées. Espérons qu'il en sera autrement cette fois-ci.

Merci.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Brésil de sa déclaration. Je vais maintenant suspendre la séance pour quelques minutes, le temps de raccompagner le Ministre.

*La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 35.*

**Le Président** (*parle en anglais*): La séance plénière est reprise. Je voudrais tout d'abord dire quelques mots concernant la façon dont nous emploierons notre temps au cours de cette session.

Depuis janvier 1979, je suis le 190<sup>e</sup> Président de cette instance. C'est là une simple conséquence de la rotation des membres suivant l'ordre alphabétique basée sur le règlement intérieur. Il est du devoir du Président d'appliquer le règlement intérieur de façon à ce que la Conférence puisse jouer son rôle d'instance de négociation de désarmement, conformément à l'article premier.

La prochaine mesure à prendre consiste sans aucun doute à adopter un programme de travail pour la présente session annuelle. La Conférence examinera cette question lors des séances plénières, qui se tiendront suivant le calendrier habituel. Toutefois, je

m'efforcerais de faciliter les discussions en tenant des consultations avec chaque délégation. Je suis actuellement en train d'écrire à tous les chefs de délégation afin de vous inviter à des entretiens bilatéraux avec moi à date et heure précise. J'espère que cette façon de procéder vous conviendra et que vous accepterez mon invitation. Il va sans dire que je serai aussi souple que possible pour répondre au mieux à vos besoins. Les semaines qui viennent coïncident avec des événements de première importance pour de nombreuses délégations, et tout est mis en œuvre pour en tenir compte.

En outre, nous consacrerons de nouvelles séances officieuses à tous les points de l'ordre du jour, suivant le calendrier contenu dans le document CD/WP.560, tel qu'il a été modifié le 11 juin.

Enfin, je voudrais dire qu'un accord sur un programme de travail susceptible d'ouvrir la voie à un fonctionnement efficace de la Conférence dépendra exclusivement de la Conférence elle-même, c'est-à-dire, en d'autres termes, de tous ses États membres. Ma délégation pense que le Brésil et, à plus forte raison, moi-même, ne pourrions atteindre aucun résultat à nous seuls, mais nous n'épargnerons aucun effort pour être utiles à cette instance.

À ce stade, je voudrais donner la parole aux délégations qui souhaitent faire des déclarations. Les délégations suivantes sont inscrites sur la liste des orateurs: la Colombie, au nom des membres et observateurs de l'Amérique latine, l'Iraq et la République islamique d'Iran.

J'ai le plaisir de donner la parole à l'Ambassadrice Clara Inés Vargas Silva, de la Colombie.

**M<sup>me</sup> Vargas Silva** (Colombie) (*parle en espagnol*): Je prends la parole devant la Conférence au nom des pays d'Amérique latine ci-après, membres de la Conférence du désarmement: Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Équateur, Mexique, Pérou et Venezuela; et au nom des pays observateurs suivants: Costa Rica, Guatemala, République dominicaine et Uruguay.

C'est pour nous un honneur particulier de faire cette déclaration sous la présidence d'un voisin grand et fraternel de la région, la République fédérative du Brésil, et plus particulièrement sous votre présidence, Monsieur l'Ambassadeur, vous qui avez joué un rôle actif, constructif et dynamique dans les travaux de cette instance. Nous vous félicitons d'avoir accédé à l'exigeante fonction de Président de la Conférence du désarmement. Nous sommes pleinement convaincus que, grâce à vos compétences et à votre dynamisme, la Conférence progressera dans ses travaux. Vous-même et votre délégation pouvez compter sur notre appui indéfectible dans l'exercice de votre mandat.

Permettez-nous, par votre intermédiaire, de saluer la présence aujourd'hui du Ministre des affaires étrangères de la République fédérative du Brésil, S. E. M. Celso Amorim. Sa participation est une confirmation de l'importance que votre pays attache à nos travaux et souligne que le dynamisme et la volonté politique des États membres sont essentiels au renouveau de cette instance.

Plusieurs fois au cours des dernières années écoulées, les États membres et observateurs de notre région se sont exprimés devant cette instance pour faire connaître leurs points de vue concernant les enjeux et les travaux de la Conférence, travaillant dans un esprit constructif et souple à la recherche d'un consensus. L'année dernière, nous avons franchi une étape décisive avec l'adoption d'un programme de travail, après une période de paralysie prolongée. Cependant, il n'a pas été possible de passer à l'exécution de ce programme de travail. Cette année, en dépit des efforts entrepris, la moitié de la session s'est écoulée sans que nous ayons pu adopter et exécuter de programme de travail.

Nous sommes convaincus que les efforts de la plate-forme présidentielle permettront à la Conférence de se mettre au travail, une conviction qui repose sur la soumission, par la présidence bélarussienne, du document CD/WP.559. Nous sommes convaincus que, sous votre présidence, lorsque nos intérêts régionaux seront représentés, nos discussions pourront se poursuivre comme auparavant dans le but de commencer un travail de fond dès que possible. La semaine dernière, la Conférence du désarmement a repris son travail de fond en séance officielle sur tous les points de l'ordre du jour, dans le cadre d'un échange constructif et dans le prolongement de la pratique antérieure. Nous demeurons persuadés de l'utilité de ce travail, qui s'inscrit dans notre effort visant à adopter un programme de travail.

La création de la première zone exempte d'armes nucléaires en terre habitée, par l'adoption du Traité de Tlatelolco, confirme la conviction des membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes s'agissant de l'importance qu'ils accordent au désarmement nucléaire. Nous avons été pionniers dans ce domaine; la création de la première zone exempte d'armes nucléaires dans cette zone densément peuplée a inspiré la création de zones similaires dans d'autres régions du monde et a représenté un progrès réel sur la voie de l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui réaffirme l'importance de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans ce domaine. Cette affirmation a été démontrée dans le document final de la Conférence d'examen, qui confie une nouvelle fois un rôle prééminent à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance de négociation.

Il convient, à ce stade, de réaffirmer l'urgence pour la Conférence du désarmement de reprendre son travail et d'assumer à nouveau ses responsabilités dès que possible, et d'adopter et d'exécuter un programme de travail équilibré et complet qui prenne en compte toutes les priorités à l'ordre du jour, conformément au règlement intérieur et à travers un dialogue constructif. À cet égard, nous continuerons à appuyer le déploiement de mécanismes propres à nous permettre de trouver de nouveaux moyens de parvenir à un consensus et, ce faisant, à transformer les progrès réalisés en mesures concrètes en vue de l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence du désarmement et, à terme, à conclure de nouveaux instruments de désarmement et de non-prolifération.

Monsieur le Président, nous vous réaffirmons notre appui, ainsi qu'à votre délégation, et exhortons les membres de la Conférence du désarmement à faire en sorte que cette instance puisse exercer son mandat et jouer à nouveau son rôle légitime. Nous vous exhortons à rechercher des solutions créatives qui, sur la base des procédures en vigueur, permettront à la Conférence de contribuer au système multilatéral de désarmement et de non-prolifération.

Nous ne pouvons nous permettre de relâcher nos efforts. Nous devons poursuivre l'examen de la proposition dont nous sommes saisis et étudier les moyens de la valoriser. Toutefois, cet effort exigera la participation de tous, sur la base du principe du multilatéralisme, dans un esprit constructif et avec la souplesse et la volonté politique nécessaires pour parvenir à l'adoption d'un programme de travail.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je remercie l'Ambassadrice Clara Inés Vargas Silva, de la Colombie, de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence et à la délégation brésiliennes.

(*Le Président poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Mohammed Ali Alhakim, de l'Iraq.

**M. Alhakim** (Iraq) (*parle en arabe*): Au nom de Dieu, le miséricordieux, le compatissant. Monsieur le Président, je vous remercie chaleureusement de vos aimables

paroles de bienvenue. C'est un grand honneur pour moi, en tant que Représentant permanent de la République d'Iraq, de me trouver ici à la Conférence du désarmement. Nous remercions sincèrement M. Amorim, Ministre brésilien des affaires étrangères, de son importante déclaration. Sa présence parmi nous aujourd'hui démontre clairement l'importance que Son Excellence et le Gouvernement brésilien accordent aux travaux de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter chaleureusement pour l'accession de votre pays, le fraternel Brésil, à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de la délégation iraquienne dans l'exercice de vos fonctions. Nous sommes pleinement convaincus que, grâce à votre expérience et votre savoir-faire, vous conduirez nos travaux au succès. Je saisis cette occasion de saluer les efforts faits par les six Présidents de cette année pour restaurer l'efficacité de la Conférence du désarmement, de sorte qu'elle puisse jouer son véritable rôle sur les questions de désarmement et de non-prolifération.

Je suis également heureux de féliciter les ambassadeurs qui ont été désignés coordonnateurs des séances officielles au titre des sept points de l'ordre du jour. Nous avons hâte de travailler avec eux. Ma délégation souhaite également souscrire à la déclaration faite au nom du Groupe des 21 au début de la présente session et remercier l'Ambassadeur Hisham Badr de son rôle actif et de ses efforts exceptionnels.

Mon gouvernement pense qu'il est nécessaire d'éliminer les sources de tension et de conflits armés dans le monde, de cesser la course aux armements et de mettre fin au gaspillage des ressources économiques. C'est pourquoi nous avons adopté une nouvelle politique réaliste, claire et équilibrée visant à faire de l'Iraq un facteur de stabilisation au niveau régional et international et à éviter les situations susceptibles d'engendrer des tensions au Moyen-Orient et dans le monde en général. Nous avons décidé que l'Iraq utiliserait ses richesses et ses ressources pour reconstruire et restaurer son infrastructure, détruite par la conception de l'armement prônée par l'ancien régime et par ces actes irresponsables eu égard à la situation régionale et internationale du pays. Le Gouvernement iraquien a souligné son attachement et son respect envers les conventions et traités internationaux de désarmement et de non-prolifération, conformément à la Constitution permanente de la République d'Iraq.

Le Gouvernement iraquien accorde une grande importance à la question du désarmement général, en conséquence de quoi il a adhéré aux principaux traités de désarmement. Il réaffirme sa détermination inébranlable à appliquer l'ensemble des dispositions et prescriptions de ces traités, en particulier du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur les armes chimiques. L'Iraq est également partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires depuis 1969, et il a adhéré à la Convention sur les mines antipersonnel. Le 9 octobre 2008, il a signé un protocole additionnel type à l'Accord de garanties généralisées conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique. En attendant la ratification du protocole, l'Iraq a officiellement déclaré, le 17 février 2010, qu'il appliquerait dorénavant et volontairement le protocole additionnel, conformément à l'article 17 dudit protocole, ce dont il a officiellement informé l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'attachement du Gouvernement iraquien aux conventions et traités de désarmement et de non-(prolifération découle de la conviction selon laquelle l'adhésion universelle aux conventions internationales sur les armes de destruction massive, le respect universel et systématique de ces instruments et l'élimination complète de ces armes offrent à la communauté internationale une réelle garantie contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes et contribuent aussi à instaurer la paix et la sécurité internationales.

La Conférence du désarmement est à un stade crucial. Nous devons redoubler d'efforts pour parvenir à un accord sur un programme de travail équilibré et complet répondant aux préoccupations de tous les États membres, conformément au règlement intérieur, et progresser sur les questions dont nous sommes saisis. Dans ce contexte, l'Iraq attache une importance particulière à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, dont les succès passés sont indéniables. Nous espérons que les États membres de la Conférence parviendront dès que possible à un accord sur le programme de travail, de sorte que nous puissions faire des progrès et atteindre les objectifs de désarmement auxquels nous aspirons tous, notamment s'agissant du désarmement nucléaire. La paix et la sécurité internationales se trouveraient renforcées par les succès internationaux ainsi remportés, notamment par les résultats positifs de la Conférence d'examen du TNP et par l'accord conclu entre les États-Unis d'Amérique et la Fédération de Russie concernant la signature du Traité START.

Le désarmement nucléaire doit demeurer en tête des priorités de la Conférence, sur la base du statut particulier qui lui a été conféré dans le document final adopté à l'issue de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, en 1978, et de la conclusion rendue par la Cour internationale de Justice dans son avis consultatif de 1996 selon laquelle, outre que l'emploi ou la menace de l'emploi de l'arme nucléaire est contraire aux règles de droit international relatives aux conflits armés, les États ont l'obligation de poursuivre de bonne foi et d'amener à leur conclusions des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace. Nous réaffirmons par conséquent qu'un désarmement nucléaire complet est pour nous une priorité absolue, car le potentiel de destruction de ces armes fait de leur élimination complète et effective une nécessité pour la survie de l'humanité. Leur existence continue constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales et pour la survie de l'humanité.

Malgré les événements positifs survenus récemment sur le plan international, le maintien de l'essentiel des arsenaux nucléaires et la mise au point de nouveaux types d'armes nucléaires et de vecteurs demeurent le sujet d'une vive préoccupation. Nous devons nous entendre sur la nécessité d'un instrument juridique international contraignant propre à donner aux États non dotés d'armes nucléaires des assurances contre l'emploi ou la menace de l'emploi de telles armes par les États qui en possèdent, et nous devons trouver des moyens de progresser vers la réalisation de cet objectif. Les garanties de sécurité négatives sont, certes, une étape essentielle dans cette direction, et il est juste et légitime que les États non dotés d'armes nucléaires qui ont volontairement renoncé à l'option nucléaire en adhérant au Traité exigent de telles assurances, mais ces garanties ne sauraient se substituer à un désarmement nucléaire général. C'est pourquoi nous exhortons la Conférence à redoubler d'efforts pour élaborer un cadre juridiquement contraignant qui comporte de telles garanties aux États non dotés d'armes nucléaires.

La production de matières fissiles constitue une menace, tant pour le processus de non-prolifération que pour le désarmement nucléaire. L'Iraq est favorable à l'idée d'un mandat de négociation visant à élaborer un traité non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. De telles négociations devront couvrir les stocks existants, sans quoi le traité sera incomplet et inefficace.

L'espace est le patrimoine commun de l'humanité, et il doit être exploré à des fins exclusivement pacifiques. La militarisation de cet environnement risque de déboucher sur une nouvelle course aux armements, qu'il est possible d'empêcher. La Conférence du désarmement doit envisager d'adopter un instrument international visant à prévenir la militarisation de l'espace. Je saisis cette occasion de saluer le projet de traité sur la

prévention du déploiement d'armes dans l'espace, présenté en 2008 par la Fédération de Russie et par la République populaire de Chine, car il s'agit d'une initiative constructive qui contribuera à des discussions de fond concernant la question de la prévention de la militarisation de l'espace.

Monsieur le Président, l'Iraq réaffirme son appui à la création de zones exemptes d'armes nucléaires, qui s'inscrit dans le sens de l'élimination des armes nucléaires. Nous exhortons la communauté internationale, par votre intermédiaire, à promouvoir l'application de la résolution sur le Moyen-Orient adoptée en 1995 par la Conférence d'examen et de prorogation du TNP, car cette résolution est essentielle à cet égard. En outre, nous réclamons l'application de la résolution 487 (1981) du Conseil de sécurité, et soulignons que la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient requièrent l'élimination de toutes les armes de destruction massive, particulièrement des armes nucléaires, conformément à l'objectif inscrit au paragraphe 14 de ladite résolution et dans les résolutions pertinentes adoptées chaque année par consensus par l'Assemblée générale, ainsi que dans les résolutions GC (53)/Res/16 et GC (53)/Res/17 de 2009 de la Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

En conclusion, Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser, ainsi qu'aux autres présidents, mes meilleurs vœux de succès dans votre mission. Nous nous réjouissons de voir votre sagacité à l'œuvre dans la direction de la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur de l'Iraq de ses paroles aimables à l'égard de la présidence, et je lui renouvelle mes mots de bienvenue. J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M. Seyed Mohammed Reza Sajjadi, Ambassadeur de la République islamique d'Iran.

**M. Sajjadi** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de me joindre à vous en tant que Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. J'ai le grand plaisir de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je remercie également vos prédécesseurs de la clarté et de la cohérence qu'ils ont apportées aux travaux de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de mon appui et de ma coopération indéfectibles aux travaux de cette instance.

Je saisis cette occasion d'exprimer ma profonde gratitude à S. E. M. Celso Amorim, Ministre brésilien des affaires étrangères, pour l'importante déclaration par laquelle il a mis en évidence le profond attachement du Brésil au désarmement.

Le multilatéralisme est une composante essentielle de la politique étrangère de la République islamique d'Iran. La promotion de la paix et de la sécurité internationales et régionales, notamment au travers du désarmement et de la non-prolifération, figure en tête des priorités de notre Gouvernement. Pour ces deux raisons, ma délégation attache une grande importance aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Pour nous, la Conférence du désarmement doit exercer ses responsabilités de façon à répondre aux préoccupations de tous les pays en matière de sécurité. Nous voudrions qu'elle joue son rôle dans les affaires internationales du moment en adoptant un programme de travail équilibré et complet qui prenne en compte les quatre questions centrales dont elle est saisie. Son règlement intérieur doit orienter nos efforts.

Le désarmement nucléaire demeure la première des priorités de ma délégation dans le contexte des travaux de la Conférence. L'arme nucléaire est l'arme la plus abjecte jamais conçue. On ne peut que déplorer le fait que, vingt ans après la fin de la guerre froide, son héritage demeure toujours aussi présent. Les armes nucléaires, de même que les doctrines et stratégies qui reposent sur leur utilisation, notamment contre les États qui n'en sont pas

dotés, persistent et se développent. Aujourd'hui, la communauté internationale est plus que jamais préoccupée par la persistance de milliers d'ogives nucléaires dans les stocks de certains pays et par les doctrines militaires qui reposent sur l'utilisation éventuelles des armes nucléaires. Les tonnes d'uranium hautement enrichi et de plutonium séparé qui remplissent les stocks pourraient facilement être transformées en armes.

La communauté internationale ne peut attendre indéfiniment d'assister à l'élimination totale des armes nucléaires. Il est urgent d'engager un désarmement nucléaire. La Conférence du désarmement ne peut demeurer indifférente face à cette préoccupation grave et légitime de la communauté internationale. Au cours de la Conférence d'examen du TNP de 2010, qui s'est tenue très récemment à New York, ma délégation a, avec les autres membres du Mouvement des pays non alignés, proposé d'adopter un régime juridique et un calendrier précis pour la pleine exécution de l'article VI du TNP et l'élimination totale des armes nucléaires, prévoyant notamment la conclusion d'une convention sur les armes nucléaires d'ici 2025. Il est cependant à déplorer que les résultats de la Conférence d'examen du TNP, notamment s'agissant des engagements pris dans le domaine du désarmement nucléaire, demeurent en deçà des attentes de la communauté internationale. Nous défendrons résolument la cause du désarmement nucléaire, notamment dans le cadre de la Conférence. Nous demandons qu'un programme de travail soit établi de façon à permettre à cette instance d'ouvrir des négociations sur un désarmement nucléaire.

Comme nous l'avons indiqué à de nombreuses reprises, ma délégation est de l'avis que la Conférence devrait, parallèlement au désarmement nucléaire, être en mesure d'ouvrir des négociations sur les trois autres questions centrales inscrites à son ordre du jour. S'agissant de la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, je voudrais répéter que, selon nous, un tel traité devra représenter une étape claire et significative vers le désarmement et la non-prolifération nucléaires sous tous ses aspects. Il devra être complet, non discriminatoire et internationalement et effectivement vérifiable. La production passée, les stocks existants et la production future de matières fissiles entrant dans la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires, devront être couverts par le traité.

La République islamique d'Iran considère l'élimination totale des armes nucléaires comme la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. Le poids des armes nucléaires ne doit pas leur permettre de porter des coups politiques, de façonner et d'influencer les événements mondiaux ni d'influer sur les décisions d'États souverains. En attendant l'élimination totale de ces armes abjectes, la communauté internationale doit prioritairement s'attacher à conclure un instrument universel, inconditionnel et juridiquement contraignant visant à donner des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires. Nous exhortons par conséquent la Conférence du désarmement à créer un comité spécial chargé de négocier un instrument juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité négatives selon un calendrier précis, afin de garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes nucléaires.

Mon pays, qui a toujours été favorable à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, est fermement convaincu que tout doit être fait pour maintenir l'espace hors de tout processus de militarisation ou de course aux armements. Ma délégation est de l'avis que l'espace constitue le patrimoine commun de l'humanité et qu'il doit être utilisé, exploré et exploité à des fins pacifiques, dans un esprit de coopération. Elle est pleinement disposée à travailler, dans le cadre de la Conférence du désarmement, pour rechercher des moyens de garantir que l'espace soit utilisé à des fins exclusivement pacifiques et prévenir une course aux armements dans cet environnement.

J'espère que la Conférence du désarmement pourra, grâce à vos efforts, adopter un programme de travail équilibré et complet qui suscitera l'approbation consensuelle de ses membres. Ma délégation n'épargnera aucun effort pour vous appuyer dans ce contexte.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Seyed Mohammed Reza Sajjadi, de la République islamique d'Iran, de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

*(Le Président poursuit en espagnol)*

Depuis plusieurs décennies, j'ai le privilège de travailler avec mon collègue chilien, Pedro Oyarce Yuraszeck. Je suis ravi de lui souhaiter la bienvenue en votre nom à la Conférence du désarmement, où il vient de nous rejoindre en tant qu'Ambassadeur et Représentant permanent du Chili. Je donne la parole à l'Ambassadeur Pedro Oyarce Yuraszeck.

**M. Oyarce Yuraszeck** (Chili) (*parle en espagnol*): Le Chili souscrit à la déclaration faite par l'Ambassadrice de la Colombie.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence. Nous connaissons vos compétences, et j'ai personnellement eu le privilège de travailler avec vous dans d'autres instances multilatérales et sur des négociations complexes. Votre attachement au multilatéralisme est égal à celui du Brésil, qui a largement contribué au développement du système régional et mondial. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur de la Belgique et ses prédécesseurs.

Nos réflexions nous conduisent à considérer la portée et, en particulier, la responsabilité politique de cette instance dans un monde diversifié, traversé par des bouleversements et de nouvelles exigences au niveau des gouvernements et au niveau de la société civile. Tel est le thème politique sous-jacent. La tâche principale consiste à passer en revue les efforts entrepris dans le domaine du désarmement multilatéral et à se demander ce que la Conférence du désarmement peut faire, comme l'a souligné le Chancelier Amorim, pour ne pas continuer de s'affaiblir. C'est un fait politique; la Conférence doit retrouver son rôle d'instance de négociation.

Je voudrais exposer quatre idées très générales. Je ne suis pas encore tout à fait prêt à aborder les questions techniques, mais je voudrais très brièvement, si vous me le permettez, examiner quatre idées générales. La première, qui me paraît essentielle, consiste à réaffirmer l'engagement du Chili en faveur du désarmement et de la non-prolifération, mais dans un contexte tout à fait particulier, qui est celui de l'interdépendance cruciale entre les trois piliers du système multilatéral que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Il s'agit d'une trilogie. Ce qui se passe ici ne diffère guère de ce qui se passe à quelques mètres de nous ou à New York. C'est donc la première idée, qui a trait à ce que j'appellerais une conception holistique de la sécurité internationale, dont le désarmement général et complet constitue le cœur.

La deuxième idée a trait au besoin de créer des mécanismes visant à renforcer le dispositif multilatéral de désarmement et de non-prolifération, et de mettre fin au sentiment croissant de frustration. De nombreuses mesures – trop nombreuses pour être mentionnées ici – ont été prises, et des instruments ont été élaborés dans cette salle. Pourtant, depuis que je suis arrivé ici comme secrétaire, il y a vingt ans, les progrès ont été rares. Je crois que nous devons revitaliser le mécanisme multilatéral de désarmement et de non-prolifération et prendre des mesures pour lui permettre de contribuer à l'ordre régional et mondial.

La troisième idée est la quête d'un consensus. Qu'est-ce qu'un consensus? Un consensus est un effort multilatéral dans un esprit multilatéral. J'estime, certes, que l'équilibre entre désarmement, prolifération et coopération doit être réaffirmé de façon

réaliste et efficace, car le système multilatéral est un mécanisme de coopération; pas un mécanisme politique, mais un mécanisme de coopération.

La quatrième idée, qui nous paraît nécessaire, est celle qui consiste à continuer de contribuer à l'interdiction et à l'élimination des armes inhumaines. Dans cet esprit, nous avons récemment tenu une conférence internationale sur la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions, à Santiago du Chili, en préparation de la première réunion des États parties qui se tiendra en République démocratique populaire lao.

Notre principale tâche consiste à adopter un programme de travail pour 2010 et à faire en sorte que la Conférence du désarmement commence un véritable travail sur les points de son ordre du jour, y compris, bien entendu, la négociation d'un traité sur les matières fissiles. Il est regrettable que, faute d'un programme de travail pour 2010, nous nous trouvions dans l'obligation de travailler sur notre ordre du jour selon un calendrier de séances officieuses. Sans être en désaccord avec cette démarche, nous avons toutefois le sentiment qu'il nous appartient de faire état de notre crainte de voir ainsi se créer un précédent qui risque d'empêcher la Conférence du désarmement de mener un véritable travail de fond.

Par ailleurs, nous souhaiterions prendre position pour une participation renforcée et plus efficace de la société civile à nos travaux, sachant que la société civile contribue déjà de façon significative aux travaux d'autres instances multilatérales. Telle est la norme dans le multilatéralisme moderne, et la Conférence du désarmement ne peut ignorer le mode de fonctionnement du multilatéralisme.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, vous n'épargnez aucun effort pour faire en sorte que la Conférence se remette au travail. Dans cet esprit, vous pouvez compter sur notre appui et sur nos contributions pleines et entières, ainsi que sur nos voix, pour faire en sorte que la Conférence se mette au travail le plus vite possible, de préférence sous votre présidence, et qu'elle contribue efficacement à la paix et à la sécurité internationales. Le multilatéralisme est en jeu, et c'est là ce qui nous préoccupe. Espérons que nous serons capables de maintenir l'élan qui, pour l'essentiel, a caractérisé la récente Conférence d'examen du TNP, en dépit de nombreuses limites.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur Pedro Oyarce Yuraszcek, du Chili, de vos idées si importantes et de vos paroles aimables.

(*Le Président poursuit en anglais*)

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hisham Badr, de l'Égypte.

**M. Badr** (Égypte) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je prends la parole pour adresser cinq messages: 1) vous féliciter chaleureusement d'avoir accédé à la présidence; 2) saluer le dynamisme brésilien à la présidence de la Conférence du désarmement en particulier, et dans le domaine du désarmement en général, dynamisme dont témoigne la présence ici aujourd'hui de M. Amorim et son éloquent message; 3) exprimer notre entière confiance dans votre direction éclairée; 4) vous assurer de l'entière coopération et de l'indéfectible appui de l'Égypte dans la quête des objectifs de cette instance, à laquelle elle est profondément attachée; et 5) souhaiter la bienvenue aux ambassadeurs de l'Iraq, de l'Iran et du Chili.

**Le Président** (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadeur Hisham Badr, de l'Égypte, de ses paroles aimables, qui sont un puissant encouragement.

Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

**M. Hernández Basave** (Mexique) (*parle en espagnol*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation mexicaine, de vous adresser aujourd'hui nos chaleureuses félicitations, alors que s'ouvre votre présidence de la

Conférence du désarmement, et de vous dire à quel point nous sommes heureux d'une présidence qui nous paraît très importante. Nous saluons la présence dans cette salle du Ministre Celso Amorim, qui, sans aucun doute, est une confirmation de l'importance que son pays et la région attache à la Conférence du désarmement. Il va sans dire que ma délégation souscrit à la déclaration faite par l'Ambassadrice de la Colombie au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes.

Je voudrais simplement, à ce stade, réaffirmer que la délégation mexicaine et moi-même appuyons pleinement les mesures actuellement prises pour faire sortir cette instance de l'impasse qui, malheureusement, la paralyse depuis un certain temps. Il est très important pour nous que tous les efforts possibles soient faits pour accomplir notre mandat. Nous savons que vous êtes personnellement très engagé et très préoccupé par la paralysie de la Conférence du désarmement, et nous sommes donc convaincus que vos consultations nous donneront l'élan nécessaire pour commencer un travail de fond et accomplir notre mandat qui, vous l'avez dit, est toujours un mandat de négociation et pas uniquement un mandat pour débattre de questions de désarmement.

**Le Président** (*parle en espagnol*): Je remercie l'Ambassadeur Arturo Hernández Basave, du Mexique, de ses paroles aimables.

*(Le Président poursuit en anglais)*

Aucune délégation ne semble plus souhaiter prendre la parole à ce stade.

La séance est levée.

*La séance est levée à 11 h 20.*